



Collège Françoise Dolto.

La mère d'un collégien harcelé révèle les jeux dangereux de la récréation

Scolarisé en classe de sixième au collège Dolto, Tom* est régulièrement harcelé par des camarades dans la cour de récréation. Le préadolescent voit également des « jeux » dangereux dans la cour.

Scolarisé en classe de 6e, Tom* est régulièrement la cible de certains de ses camarades dans la cour de récréation. Sa mère raconte avoir vu son fils rentrer du collège avec son sac rempli de colle liquide, puis avec un manteau peinturluré de stylo bic et enfin, on lui aurait volé son goûter. Les parents du collégien, qui n'avait jamais connu « **de tels problèmes** » lorsqu'il était scolarisé en école primaire à Aube, ont contacté à de nombreuses reprises la CPE, sans avoir de retours. Aujourd'hui, les parents réfléchissent à le changer de collège à la rentrée scolaire 2023.

Pas la seule victime

Harcelé au collège, Tom est aussi souvent témoin de « jeux » qui n'en sont pas dans la cour de récréation. Certains de ses camarades de 6^e et de 5^e jouent ou sont victimes du jeu de l'olive et de chat-bite. Souvent perçu comme « une blague, le jeu de l'olive consiste à mettre par surprise un doigt dans les fesses d'un camarade par-dessus ses vêtements. Quant au chat-bite, il s'agit d'une dérive au traditionnel "chat perché" dans lequel l'un des participants doit toucher un de ses camarades de jeu sur les parties génitales, en criant « chat-bite! »

La mère de famille explique que la directrice de l'établissement, Virginie Huet, a envoyé un mail aux parents le 6 janvier à propos de la pratique de ces jeux. « **Dans ces jeux, les élèves garçons touchent aux parties intimes de leurs camarades masculins** » détaille la responsable avant de qualifier ces jeux d'agressions. Elle rappelle également que « **le corps de chacun doit être respecté et protégé** ». En novembre 2022, la principale s'était déjà adressée aux parents pour les informer que « **certains élèves avaient été victimes de plusieurs coups de poing sur les épaules** », qualifiant ces gestes comme des « **actes violents inacceptables** » dans un établissement scolaire.

Un problème qui ne date pas d'hier

Le 17 janvier dernier, c'est au tour d'un ou d'une élève de troisième de mettre le feu à un distributeur de papier toilette. Dans un mail envoyé aux parents, la principale raconte qu'il s'agit d'un acte qui a nécessité l'évacuation des élèves et que les salles enfumées ont pu être neutralisées et précise être à la recherche des coupables. Les cours se sont poursuivis normalement.

En décembre dernier, la maman d'une élève qui avait été scolarisée en classe de quatrième au collège Dolto nous avait annoncé avoir porté plainte auprès du procureur contre l'établissement pour dénoncer le fait que « **le harcèlement scolaire ne soit pas pris au sérieux** ».

Dans notre édition précédente, les professeurs de l'établissement, interpellés par les déclarations de la maman, avaient défendu leur combat contre l'harcèlement scolaire et avoir mis en place un protocole pour repérer rapidement et traiter efficacement les situations de harcèlement. Ils expliquaient également que chaque année, les professeurs principaux des sixièmes informaient leurs élèves dès la rentrée des personnes à alerter.

Le système semble fonctionner. La maman de Tom expliquait que son fils avait pu parler de la situation à sa professeure principale. Ce qui fait qu'aujourd'hui, malgré des notes « **en chute libre** », le petit Tom ne semble pas montrer de signes de phobie scolaire.

*Le prénom a été changé

Alexiane GUCHEREAU



Entre les murs du collège Dolto, les élèves